



**L'USAGE DES LANGUES AU TRAVAIL
DANS LE SECTEUR PUBLIC AU QUÉBEC EN 2011
UN PORTRAIT STATISTIQUE**

Par Paul Béland
Septembre 2014

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec 

Remerciements

L'auteur tient à remercier Robert Vézina (président de 2011 à 2014), Alain Carpentier (agent de recherche de 2013 à 2014) et Charles-Étienne Olivier (agent de recherche de 2010 à 2013) au Conseil supérieur de la langue française pour leurs commentaires et leur collaboration.

Dépôt légal — 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-71307-4 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-71308-1 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIE	5
CHAPITRE 1	
LE QUÉBEC.....	8
Les sous-secteurs : l'administration publique québécoise	10
Les sous-secteurs : les services de santé et les services sociaux	11
Les sous-secteurs : l'éducation	12
CHAPITRE 2	
LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL ET LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC	14
Les sous-secteurs : l'administration publique québécoise	18
Les sous-secteurs : les services de santé et les services sociaux	19
Les sous-secteurs : l'éducation	21
CHAPITRE 3	
LA COMPARAISON 2001, 2006 ET 2011	24
L'ensemble du Québec	24
La région métropolitaine de recensement de Montréal	30
Les autres régions du Québec	35
CHAPITRE 4	
LA COMPOSITION LINGUISTIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE : LANGUE DU TRAVAIL ET LANGUE PARLÉE À LA MAISON	41
L'usage du français au travail par langue parlée à la maison	42
L'usage de l'anglais au travail par langue parlée à la maison	46
CONCLUSION	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52
ANNEXE I	
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LA BANQUE DE DONNÉES	54
ANNEXE II	
COMPOSITION LINGUISTIQUE DES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail par grand secteur au Québec en 2011	8
Tableau 2	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif par grand secteur au Québec en 2011	9
Tableau 3	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans l'administration publique au Québec en 2011	10
Tableau 4	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans l'administration publique au Québec en 2011	10
Tableau 5	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec en 2011	11
Tableau 6	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec en 2011	11
Tableau 7	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de l'éducation au Québec en 2011	12
Tableau 8	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans le secteur de l'éducation au Québec en 2011	13
Tableau 9	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail par grand secteur et par région au Québec en 2011	15
Tableau 10	Pourcentage de travailleurs de l'administration fédérale selon le lieu de résidence par lieu de travail en 2011	15
Tableau 11	Pourcentage de travailleurs de l'administration fédérale qui travaillent le plus souvent en français selon le lieu de résidence et le lieu de travail en 2011.....	16
Tableau 12	Pourcentage d'Ontariens travaillant pour l'administration fédérale au Québec selon la langue parlée à la maison	16
Tableau 13	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif par grand secteur et par région au Québec en 2011	17
Tableau 14	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans l'administration publique par région au Québec en 2011.....	18
Tableau 15	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans l'administration publique par région au Québec en 2011	19

Tableau 16	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de la santé et des services sociaux par région au Québec en 2011	20
Tableau 17	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans le secteur de la santé et des services sociaux par région au Québec en 2011	20
Tableau 18	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de l'éducation par région au Québec en 2011	21
Tableau 19	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans le secteur de l'éducation par région au Québec en 2011	22
Tableau 20	Pourcentage de travailleurs francophones (langue parlée à la maison) qui utilisent le plus souvent le français au travail par secteur et sous-secteur par région au Québec en 2011	23
Tableau 21	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail par grand secteur au Québec en 2001, 2006 et 2011	26
Tableau 22	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans l'administration publique québécoise au Québec en 2001, 2006 et 2011	27
Tableau 23	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec en 2001, 2006 et 2011	28
Tableau 24	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de l'éducation au Québec en 2001, 2006 et 2011	29
Tableau 25	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail par grand secteur dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	31
Tableau 26	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans l'administration publique québécoise dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	32
Tableau 27	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de la santé et des services sociaux dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	33
Tableau 28	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de l'éducation dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	34
Tableau 29	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail par grand secteur à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	36
Tableau 30	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans l'administration publique québécoise à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	37

Tableau 31	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de la santé et des services sociaux à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	38
Tableau 32	Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail dans le secteur de l'éducation à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011	39
Tableau 33	Pourcentage de travailleurs selon la langue parlée le plus souvent au travail par langue parlée le plus souvent à la maison dans la RMR de Montréal en 2011	42
Tableau 34	Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français au travail par langue parlée à la maison et par sous-secteur d'activité économique dans la RMR de Montréal en 2011	43
Tableau 35	Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français au travail selon l'usage exclusif par langue parlée le plus souvent à la maison et par secteur d'activité économique dans la RMR de Montréal en 2011	45
Tableau 36	Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail par langue parlée à la maison et par sous-secteur d'activité économique dans la RMR de Montréal en 2011	47
Tableau 37	Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail selon l'usage exclusif par langue parlée à la maison et par sous-secteur d'activité économique dans la RMR de Montréal en 2011	48
Tableau 38	Pourcentage d'allophones (langue parlée à la maison) selon l'usage du français et de l'anglais au travail par sous-secteur dans la RMR de Montréal en 2011	49

INTRODUCTION

Favoriser l'usage du français au travail constitue l'un des objectifs fondamentaux de la Charte de la langue française (Québec, 2014¹). Toutefois, la Charte ne vise pas que les entreprises privées, mais aussi le secteur public de compétence provinciale. Ce dernier a même un rôle particulier : il doit non seulement participer à la francisation du monde du travail, mais aussi avoir un rôle exemplaire et moteur. En mars 1977, Camille Laurin écrivait ceci :

[...] si les intentions de la Charte doivent avoir une portée décisive pour la société québécoise, c'est bien d'abord à l'ensemble des corps publics qu'il revient d'en comprendre les intentions, de les traduire dans des actions concrètes de la vie quotidienne. Les efforts de l'Administration pour donner au français son nouveau statut dans l'ensemble de l'économie et de la société auront un très grand effet d'entraînement. (Laurin, 1977 : 36-37)

On voit que dès cette époque, on considérait que l'Administration, c'est-à-dire l'ensemble des ministères et organismes relevant de l'État, devait assumer, par ses actions, son rôle d'agent principal de ce mouvement de francisation du monde du travail.

D'ailleurs, la Charte indique en préambule qu'elle entend « faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». Elle poursuit d'ailleurs cet objectif « dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise et celui des minorités ethniques » (Québec, 2014).

De plus, la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, dont une nouvelle version a été adoptée en mars 2011, veut « permettre à l'Administration de jouer un rôle exemplaire et moteur dans l'application de la Charte de la langue française² » (Québec, 2011 : 1).

1. Document consulté en format HTML, donc sans pagination.

2. Cet énoncé figurait déjà dans la première version de la Politique adoptée en 1996 (Québec, 1996).

On peut souligner que, dans la Charte et la Politique gouvernementale, le terme *Administration* désigne le gouvernement ainsi que les ministères, les organismes gouvernementaux³, les organismes municipaux et scolaires⁴ de même que les services de santé et les services sociaux⁵.

Comme le soulevait dans son dernier avis le Conseil supérieur de la langue française (CSLF, 2013), pour jouer pleinement son rôle exemplaire et moteur, l'Administration québécoise doit s'assurer que le français prend toute sa place dans une foule de contextes et de situations qui relèvent en tout ou en partie de sa responsabilité. Que ce soit dans les prestations de services auprès des citoyens, dans l'affichage, dans la correspondance, dans ses échanges avec les entreprises, en tant qu'employeur, ou sur le plan de la qualité de la langue, l'Administration doit viser l'excellence.

En matière de langue du travail, l'exemplarité de l'État québécois n'est pas simple à définir. Le fait que le français soit « la langue de l'État » ne signifie pas que tous les employés de l'Administration doivent travailler uniquement en français en tout temps et en tout lieu. Par exemple, les organismes reconnus en vertu de l'article 29.1 de la Charte⁶ n'ont pas les mêmes obligations en ce qui a trait à l'utilisation de la langue française que les autres organismes gouvernementaux. C'est pourquoi la place du français comme langue du travail est susceptible de varier de manière importante au sein même de l'Administration.

Dans un tel contexte, on peut se demander où se situe la limite entre une utilisation exemplaire du français et une utilisation non exemplaire. Il n'existe sans doute aucune réponse universelle à cette question. Force est d'avouer que l'exemplarité repose sur un ensemble de facteurs difficiles à pondérer.

3. En annexe, la Charte précise que ce sont les « organismes dont le gouvernement ou un ministre nomme la majorité des membres, dont la loi ordonne que les fonctionnaires ou employés soient nommés suivant la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1), ou dont le capital-actions provient, pour la moitié ou plus, du fonds consolidé du revenu, à l'exception toutefois des services de santé, des services sociaux, des collèges d'enseignement général et professionnel et de l'Université du Québec » (Québec, 2014 [partie A, paragr. 2]).

4. Dans l'annexe de la Charte, on précise ce que signifient les termes *organismes municipaux* et *organismes scolaires*. Par *organismes municipaux*, on entend les communautés métropolitaines et les sociétés de transport, c'est-à-dire la Communauté métropolitaine de Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal, la Société de transport de Québec, la Société de transport de Montréal, la Société de transport de l'Outaouais, la Société de transport de Laval et la Société de transport de Longueuil; les municipalités, les arrondissements municipaux leur étant assimilés; les organismes relevant de l'autorité d'une municipalité et participant à l'administration de son territoire. Par *organismes scolaires*, on entend les commissions scolaires et le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (Québec, 2014 [partie A, paragr. 3]).

5. En annexe, la Charte indique que ce sont les « établissements au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) ou au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5) » (Québec, 2014 [partie A, paragr. 4]).

6. L'article 29.1 de la Charte de la langue française se lit comme suit : « Les commissions scolaires anglophones et la Commission scolaire du Littoral sont des organismes scolaires reconnus.

L'Office doit reconnaître, à sa demande :

1° une municipalité, lorsque plus de la moitié des résidents de son territoire sont de langue maternelle anglaise;

2° un organisme relevant de l'autorité d'une ou de plusieurs municipalités et participant à l'administration de leur territoire, lorsque chacune de ces municipalités est déjà reconnue;

3° un établissement de services de santé et de services sociaux visé à l'Annexe, lorsqu'il fournit ses services à des personnes en majorité d'une langue autre que le français. » (Québec, 2014)

Certains avanceront que le secteur public pourrait être dit exemplaire si le français y est davantage présent que dans le secteur privé; le premier serait alors un modèle pour le second. C'est particulièrement vrai pour le secteur public québécois, dont la politique linguistique s'appuie notamment sur le principe général voulant que « l'Administration privilégie l'unilinguisme français dans ses activités » (Québec, 2011 : 3). La situation est différente dans le secteur public fédéral, même en territoire québécois, étant donné que l'usage des deux langues officielles est généralement privilégié.

Les acteurs du secteur privé argumenteront que les contraintes des organismes publics ne sont pas les mêmes que les leurs, si bien qu'il est normal que le français y soit plus utilisé. Les impératifs du commerce extérieur, par exemple, ne peuvent être minimisés. Si les exigences doivent être équitables, elles ne peuvent être identiques. La comparaison entre les secteurs public et privé est donc délicate, d'autant plus que le secteur privé, plus encore que le secteur public, n'est pas du tout homogène. Cela dit, en ce qui concerne l'Administration québécoise, on s'attend à ce que l'usage du français y soit plus élevé que dans le secteur privé pris dans son ensemble.

L'exemplarité pourrait aussi reposer sur la présence d'une zone d'unilinguisme. En effet, la Charte prévoit que la connaissance d'une autre langue que le français peut être exigée seulement si c'est nécessaire à l'accomplissement de la tâche (Québec, 2014 [art. 46]). D'une part, il est évident qu'une telle connaissance n'est pas nécessaire à tous les emplois et, d'autre part, cette zone d'unilinguisme est primordiale pour que les unilingues francophones et les allophones qui ne connaissent pas l'anglais puissent travailler. Plus globalement, on peut estimer que l'exemplarité repose également sur une zone de « quasi-unilinguisme », c'est-à-dire une zone où le français est manifestement la langue la plus utilisée et où l'anglais n'est employé que plus ou moins occasionnellement. Cet environnement de travail où prédomine le français est nécessaire non seulement aux francophones, mais également aux anglophones et aux allophones qui peuvent ainsi intégrer le marché du travail de langue française.

Dans le même ordre d'idées, on peut se demander quelle devrait être la proportion de travailleurs qui emploient uniquement ou le plus souvent le français dans l'Administration. À l'inverse, on peut aussi se demander quelle devrait être la proportion limite de ceux qui y travaillent uniquement ou surtout en anglais. Certains proposent que la présence de l'anglais dans le secteur public québécois ne devrait pas dépasser le poids de la communauté anglophone (Thibaudin, 2011). Cependant, dès 1977, il était prévu que les particuliers puissent « s'adresser à l'État et d'en recevoir une réponse dans une autre langue [que le français] » (Laurin, 1977 : 37). De plus, l'ouverture du Québec sur le monde et le statut de l'anglais comme langue internationale font en sorte que le poids de la communauté anglophone locale ne peut être considéré comme un critère strict dans toutes les composantes ou tous les sous-secteurs du secteur public

québécois. Par exemple, les résultats de recherche universitaire sont plus souvent diffusés en anglais (Dion, 2012).

Par ailleurs, on conçoit que l'exemplarité peut varier selon les divers sous-secteurs de l'Administration. Par exemple, on s'attend à ce que l'usage du français dans l'administration centrale soit plus généralisé que dans le sous-secteur de l'éducation compte tenu de la présence d'établissements d'enseignement de langue anglaise.

Enfin, rappelons que la qualité de la langue est aussi l'un des éléments définissant l'exemplarité. Des études ont d'ailleurs déjà été effectuées sur la qualité de la langue dans les écrits émanant de l'Administration québécoise (CSLF, 2005 : 28-29). Cependant, cet aspect de l'exemplarité de l'Administration en matière d'utilisation du français n'est pas pris en compte dans la présente étude.

Étant donné la difficulté d'établir des critères précis d'évaluation, le jugement sur l'exemplarité repose essentiellement sur l'État lui-même, sur les divers corps politiques ainsi que sur les citoyens. Apportant un éclairage sur ce jugement, la présente étude du Conseil supérieur de la langue française a pour objectif de dresser un portrait statistique de la situation du français comme langue du travail dans le secteur public québécois et de comparer son usage à celui observé dans le secteur privé et dans l'administration fédérale. Le portrait qui en résulte a l'avantage de présenter une vue d'ensemble, mais il ne permet pas de tenir compte de toutes les nuances liées aux situations vécues dans les différents secteurs.

Des données sur le pourcentage de travailleurs utilisant le français dans le secteur public ont déjà été présentées, mais elles datent (CLF, 1992 : 15; Béland, 1991 : 15) et ne tiennent pas compte de divers secteurs comme l'éducation ainsi que la santé et les services sociaux. Cette étude présente les données les plus récentes et les ventile selon plusieurs genres d'institutions publiques. Toutefois, les données disponibles permettent seulement d'estimer le pourcentage de travailleurs selon leur langue de travail. Il n'est pas possible d'expliquer les pratiques linguistiques par divers facteurs comme la langue des collègues, subordonnés, supérieurs, clients et fournisseurs. L'objectif n'est pas non plus de débattre de questions plus complexes, comme la répartition des fonds publics (Thibaudin, 2011), des postes et des revenus de travail à l'intérieur de la fonction publique comparativement aux poids des groupes linguistiques.

CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIE

Aux fins de cette étude, le secteur public québécois comprend l'administration publique et le secteur parapublic, qui, selon sa définition traditionnelle, inclut les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Puisque nos données proviennent des recensements canadiens et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)⁷ de 2011, il convient de préciser ce que la définition du secteur public englobe. Statistique Canada, responsable de l'administration des recensements, classe les employeurs selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) en fonction de leur domaine d'activité et non en fonction de leur propriétaire étatique ou privé. Selon ce système, l'administration publique comprend :

les établissements dont l'activité principale, qui est de nature gouvernementale, touche la promulgation et l'interprétation judiciaire des lois et de leurs règlements d'application ainsi que l'administration des programmes établis sous le régime de ces lois et règlements d'application. Les services législatifs, la taxation, la défense nationale, le maintien de l'ordre et de la sécurité publics, les services d'immigration, les affaires étrangères et l'aide internationale, ainsi que la gestion des programmes publics, sont toutes [*sic*] des activités de nature purement gouvernementale. (Statistique Canada, 2012 : 508)

Ainsi, le personnel des ministères de même que celui des commissions, des agences et de certaines régies⁸, entre autres, font partie de l'administration publique. Par contre, comme l'activité principale d'organismes gouvernementaux comme Hydro-Québec, Télé-Québec, les musées et les parcs nationaux ne serait pas une activité gouvernementale, ils seraient classés dans le même secteur que les entreprises privées qui produisent des biens et services semblables. Le conditionnel est employé ici parce que la classe attribuée aux organismes gouvernementaux et aux entreprises privées est confidentielle⁹.

7. Statistique Canada mentionne ce qui suit en ce qui a trait aux comparaisons des résultats de l'ENM avec celles du questionnaire long de 2006 :

« Comparabilité entre les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 et les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006. » (Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits, n° 99-011-X2011001 au catalogue, 2013, p. 24.)

8. C'est le cas de la Régie du bâtiment du Québec, puisque sa mission n'est pas de construire, mais de surveiller « l'application de la Loi sur le bâtiment et la réglementation afférente dans les différents domaines techniques de sa compétence » (Régie du bâtiment, 2012). Par contre, la Régie des rentes du Québec, qui perçoit des cotisations et verse des rentes, pourrait être classée dans le secteur Finance et assurances plutôt que dans le secteur Administrations publiques.

9. Communication personnelle avec la Division du registre des entreprises de Statistique Canada. Le lecteur qui souhaite connaître la classe attribuée à divers organismes devra l'estimer à partir de l'information présentée dans la publication portant sur le SCIAN. Toutefois, la connaissance du code SCIAN attribué à un établissement ne permet pas nécessairement d'obtenir de l'information sur cet établissement, puisque tous ceux qui ont le même genre d'activité ont le même code.

Tenant compte de l'activité des établissements et non de leur propriétaire, cette classification fait en sorte que les données sur les trois composantes du secteur parapublic de la présente étude, soit la santé, les services sociaux et l'éducation, ne portent pas exclusivement sur les organismes gouvernementaux. Toutes les personnes qui travaillent dans le secteur de la santé et des services sociaux et dans le secteur de l'éducation sont considérées comme des employés du secteur parapublic. En effet, les écoles publiques et privées font partie du secteur de l'éducation, tandis que les centres médicaux privés tout comme les centres locaux de services communautaires (CLSC) font partie du secteur de la santé et des services sociaux. À l'inverse, le personnel de certains organismes gouvernementaux sera assimilé au personnel du secteur privé. Ainsi, la Caisse de dépôt et placement du Québec serait dans le secteur Finance et assurances du SCIAN, tout comme d'autres institutions financières privées. Ainsi, les données liées au secteur parapublic ne portent pas exclusivement sur des organismes gouvernementaux, mais plutôt sur des secteurs d'activité où ils occupent une large place.

Le secteur de la santé et des services sociaux sera ventilé selon les établissements de soins ambulatoires (les cabinets de médecins et autres praticiens de la santé, les CLSC), les hôpitaux, les établissements résidentiels (résidence pour personnes ayant besoin de services de santé pour diverses raisons : âge, handicap, toxicomanie...), l'assistance sociale et les garderies. Le secteur de l'éducation sera analysé selon les ordres d'enseignement primaire et secondaire, collégial puis universitaire. Quant à l'administration publique, elle comprendra deux ensembles, soit l'administration provinciale et les administrations municipales. L'information sera présentée pour le Québec, pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et pour l'ensemble des autres régions du Québec. Il s'agit du lieu de travail et non du lieu de résidence.

Les données provenant des recensements canadiens et de l'ENM, l'étude porte sur l'usage du français au travail en 2011, qui a ensuite été comparé à l'usage observé en 2001, année de l'ajout d'une question sur la langue du travail dans le questionnaire du recensement, et en 2006. L'analyse ne porte que sur les personnes de 15 ans ou plus occupées, c'est-à-dire qui ont travaillé la semaine ayant précédé le jour du recensement et qui ont un lieu habituel de travail. Cette dernière restriction fait en sorte, par exemple, que certains représentants de commerce et chauffeurs de camion peuvent être exclus. Les nombres présentés dans cette étude sont donc inférieurs à ceux qui portent sur l'ensemble de la main-d'œuvre. En outre, les personnes qui travaillent le plus souvent dans une langue autre que le français et l'anglais (0,5 %) sont exclues.

Les nombres de travailleurs indiqués dans les tableaux sont des estimations calculées par Statistique Canada de leur nombre réel dans la population. On peut obtenir une approximation du nombre réel de répondants en 2001 et en 2006 en divisant par cinq les nombres inscrits dans les tableaux, puisque les questions sur le travail ne se trouvent que dans le questionnaire long des recensements qui a été distribué à un échantillon de 20 % de la population. Quant aux nombres réels de répondants à l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, ils pourraient être plus élevés. En effet, l'échantillon établi par Statistique Canada comprenant 30 % de la population et le taux de non-réponse au Québec étant de 22 % dans notre banque de données, l'échantillon retenu pour l'analyse est composé approximativement de 23 % de la population¹⁰. Notons finalement que dans le but de préserver l'anonymat, Statistique Canada arrondit les nombres avant de les rendre disponibles. Ainsi, les nombres de cas, qui devraient être identiques d'un tableau à l'autre, peuvent varier d'environ 10 ou 20. L'annexe I donne plus de précision sur les données et leur traitement.

10. C'est-à-dire 78 % de 30 %. Le taux de non-réponse varie selon les questions. Il peut donc être différent dans d'autres tableaux provenant de l'ENM.

CHAPITRE 1 LE QUÉBEC

Au Québec, 82 % des travailleurs du secteur privé utilisent le plus souvent le français au travail, 6 % le français et l'anglais, et 12 % le plus souvent l'anglais (voir le tableau 1). Dans le secteur public québécois, le français est plus utilisé : 88 % utilisent le plus souvent le français, 3 % les deux langues et 9 % le plus souvent l'anglais. L'administration publique se démarque, puisque 95 % de ses travailleurs utilisent le plus souvent le français. Elle est suivie par le secteur de la santé et des services sociaux¹¹ et par celui de l'éducation, dont respectivement 88 % et 82 % des personnes travaillent le plus souvent en français. La présence de l'anglais est plus marquée dans le secteur de l'éducation : 16 % des personnes travaillent le plus souvent dans cette langue. L'administration publique fédérale se distingue par un usage moins fréquent du français : 67 % des personnes qui y travaillent utilisent le plus souvent le français et 26 % le plus souvent l'anglais. Le pourcentage d'utilisateurs du français dans le secteur privé (82 %) se rapproche de celui observé dans l'ensemble du Québec (83 %). Cette similitude n'est pas étonnante, puisque la majorité de la main-d'œuvre (72 %) travaille dans le secteur privé.

Tableau 1¹²
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
par grand secteur au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Ensemble du Québec	
		Total	Administration publique	Santé			Éducation
Langue utilisée le plus souvent							
Français	82	88	95	88	82	67	83
Français et anglais	6	3	2	4	3	7	6
Anglais	12	9	3	8	16	26	11
Total	100	100	100	100	100	100	100
N	2 494 185	892 725	164 215	458 015	270 495	86 670	3 473 580

L'usage du français au travail peut être estimé plus précisément. En effet, les recensements et l'ENM demandaient aux répondants s'ils utilisaient régulièrement une autre langue au travail. Ainsi, les travailleurs qui affirment travailler le plus souvent en français peuvent être répartis en deux groupes, soit ceux qui travaillent uniquement en français et ceux qui travaillent le plus souvent en français, mais qui utilisent régulièrement l'anglais (OQLF, 2008 : 118). Cette distinction permet d'estimer le pourcentage de personnes qui utilisent une seule langue et ainsi d'évaluer la taille d'un espace unilingue français sur le marché du travail.

11. Pour des raisons pratiques, le secteur Santé et services sociaux est intitulé *Santé* dans les tableaux.

12. L'arrondissement des pourcentages explique que leur somme apparente puisse être de 99 ou de 101, alors que leur somme réelle est de 100.

La notion d'« usage régulier » d'une langue a été critiquée pour son imprécision (Castonguay, 2003 : 237). Il est de fait difficile d'en préciser le sens. Toutefois, on verra plus loin que, parmi les personnes qui disent utiliser le plus souvent le français, un pourcentage plus élevé d'anglophones que de francophones affirment utiliser régulièrement l'anglais, ce qui est cohérent avec la relation usuelle entre la langue parlée à la maison et celle du travail. Cette observation laisse croire que bien que le sens de « régulièrement » soit ambigu, il évoque généralement un usage significatif pour ceux qui ont mentionné un usage régulier.

Dans le tableau 2, les personnes qui utilisent le plus souvent le français sont réparties en deux groupes : le groupe qui utilise uniquement le français¹³ et le groupe qui utilise régulièrement l'anglais bien qu'il travaille le plus souvent en français. L'écart entre les secteurs privé et public s'accroît : 58 % des travailleurs du secteur privé utilisent seulement le français comparativement à 71 % dans le secteur public. Ce pourcentage est de 74 % dans l'administration publique, de 70 % dans la santé et de 71 % dans l'éducation. L'administration fédérale se distingue encore : 31 % des personnes disent travailler seulement en français.

Tableau 2
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif par grand secteur au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

	Secteur privé	Secteur public québécois				Administration fédérale	Ensemble du Québec
		Total	Administration publique	Santé	Éducation		
Utilisation du français							
Uniquement	58	71	74	70	71	31	61
Régulièrement l'anglais	24	16	21	18	11	36	23
Total : le plus souvent	82	88	95	88	82	67	83
N	2 494 185	892 725	164 215	458 015	270 495	86 670	3 473 580

13. Dans cette étude, une personne a été considérée comme utilisant uniquement le français lorsque la réponse à la question du recensement « Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent? » était « Français » et que celle à la question « Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi? » était « Non ». Il est donc possible qu'un certain nombre de personnes qui sont considérées comme des personnes utilisant uniquement le français au travail emploient une autre langue, mais que cet usage soit restreint au point de ne pas être qualifié de régulier.

LES SOUS-SECTEURS : L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Les écarts entre les administrations provinciale et municipales sont d'au plus quatre points de pourcentage. Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des travailleurs de l'administration publique provinciale travaillent le plus souvent en français, et ce pourcentage est de 94 % dans les administrations municipales (voir le tableau 3). Respectivement 76 % et 72 % des travailleurs utilisent uniquement le français (voir le tableau 4).

Tableau 3
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans l'administration publique au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Langue utilisée le plus souvent	Administration publique		Total
	Provinciale	Municipale	
Français	96	94	95
Français et anglais	2	3	2
Anglais	2	4	3
Total	100	100	100
N	89 985	74 230	164 215

Tableau 4
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français
selon l'usage exclusif dans l'administration publique au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Utilisation du français	Administration publique		Total
	Provinciale	Municipale	
Uniquement	76	72	74
Régulièrement l'anglais	20	21	21
Total : le plus souvent	96	94	95
N	89 985	74 230	164 215

LES SOUS-SECTEURS : LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Dans les services de santé et les services sociaux, 88 % des travailleurs utilisent le plus souvent le français, et les variations selon les sous-secteurs atteignent cinq points de pourcentage (voir le tableau 5). Quatre-vingt-six pour cent (86 %) du personnel des hôpitaux et 87 % du personnel des services ambulatoires travaillent le plus souvent en français. Ce pourcentage est plus élevé dans les trois autres sous-secteurs : il est de 91 % dans les établissements résidentiels, de 89 % dans l'assistance sociale et de 90 % dans les garderies.

Tableau 5
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Langue utilisée le plus souvent	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Français	86	87	91	89	90	88
Français et anglais	4	5	3	3	3	4
Anglais	9	8	6	8	7	8
Total	100	100	100	100	100	100
N	166 870	107 140	76 045	38 850	69 110	458 015

Ce sont dans les hôpitaux et les services ambulatoires que les pourcentages de personnes qui travaillent uniquement en français sont les plus faibles; ils sont respectivement de 65 % et de 62 % (voir le tableau 6). Dans les autres sous-secteurs, ces pourcentages varient de 77 % à 82 %. L'usage exclusif du français est le plus courant dans les garderies (82 %).

Tableau 6
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français
selon l'usage exclusif dans le secteur de la santé et des services sociaux
au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Utilisation du français	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Uniquement	65	62	79	77	82	70
Régulièrement l'anglais	21	26	13	13	8	18
Total : le plus souvent	86	87	91	89	90	88
N	166 870	107 140	76 045	38 850	69 110	458 015

LES SOUS-SECTEURS : L'ÉDUCATION

Les plus grandes variations sont observées dans le secteur de l'éducation, surtout dans les universités. Quatre-vingt-sept pour cent (87 %) du personnel des écoles primaires et secondaires utilisent le plus souvent le français (voir le tableau 7). Ce pourcentage est de 84 % dans les collèges et de 65 % dans les universités. Dans ces dernières, 31 % du personnel utilisent le plus souvent l'anglais comparativement à 11 % et à 15 % dans les ordres d'enseignement inférieurs. Dans les autres écoles (voir l'annexe I), c'est-à-dire, entre autres, les écoles de commerce, d'informatique et de gestion, les écoles techniques et de métiers, l'usage des langues se rapproche davantage de celui observé dans les collèges que de celui observé dans les universités. Dans les services à l'enseignement (entre autres, conseils pédagogiques et orientation professionnelle), qui représentent moins d'un demi pour cent (0,5 %) du secteur de l'éducation, 65 % du personnel utilisent le plus souvent le français.

Tableau 7
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de l'éducation au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Langue utilisée le plus souvent	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Français	87	84	65	79	65	82
Français et anglais	2	2	4	6	4	3
Anglais	11	15	31	15	31	16
Total	100	100	100	100	100	100
N	169 315	30 275	49 695	20 200	1 010	270 495

L'usage exclusif du français confirme la particularité des universités : 41 % du personnel y travaillent uniquement en français comparativement à 80 % dans les écoles primaires et secondaires et à 77 % dans les collèges (voir le tableau 8). Dans les universités, 24 % de la main-d'œuvre utilisent régulièrement l'anglais comparativement à 7 % et à 6 % dans les ordres d'enseignement inférieurs. Dans les « autres écoles », 19 % du personnel utilisent régulièrement l'anglais.

Tableau 8
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français
selon l'usage exclusif dans le secteur de l'éducation au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Utilisation du français	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Uniquement	80	77	41	61	50	71
Régulièrement l'anglais	6	7	24	19	14	11
Total : le plus souvent	87	84	65	79	65	82
N	169 315	30 275	49 695	20 200	1 010	270 495

En résumé, parmi l'ensemble des personnes qui travaillent au Québec, le pourcentage de celles qui utilisent le plus souvent le français est plus élevé dans le secteur public, soit 88 %. Il est de 82 % dans le secteur privé et de 67 % dans l'administration fédérale. L'administration publique québécoise est le sous-secteur où l'usage du français est le plus courant (95 %). Les pourcentages d'usage exclusif du français ne modifient pas cet ordonnancement : les travailleurs de l'administration publique québécoise, comprenant les administrations municipales, sont proportionnellement les plus nombreux à utiliser uniquement le français (74 %), tandis que ceux de l'administration fédérale sont les moins nombreux (31 %).

CHAPITRE 2 LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL ET LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC

La distinction entre la RMR de Montréal et l'ensemble des autres régions du Québec s'impose étant donné le rôle économique et culturel de la métropole ainsi que la concentration des communautés anglophones et allophones qui y vivent. Les statistiques sur l'usage des langues reflètent bien les différences. Soixante-treize pour cent (73 %) des travailleurs de la RMR de Montréal travaillent le plus souvent en français (voir le tableau 9). Ce pourcentage est de 79 % dans le secteur public et de 71 % dans le secteur privé. L'administration publique se démarque : 93 % du personnel utilisent le plus souvent le français comparativement à 80 % et à 72 % respectivement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Dans l'administration fédérale, ce pourcentage est de 79 %, ce qui représente 14 points de moins que dans l'administration provinciale.

Dans les autres régions du Québec, le français est plus courant : 94 % des travailleurs utilisent le plus souvent le français. Ce pourcentage dépasse les 90 % dans tous les secteurs à l'exception de l'administration fédérale, où il est de 62 %. Ce pourcentage plus faible que dans la région de Montréal s'explique par la présence de la fonction publique fédérale dans la région de l'Outaouais. En effet, comme le montre le tableau 10, 24 % des travailleurs de l'administration fédérale qui œuvrent à l'extérieur de la RMR de Montréal proviennent de l'Ontario comparativement à moins d'un demi pour cent (0,5 %) parmi ceux de la région de Montréal. Le tableau 11 confirme que la présence des Ontariens dans l'Outaouais influe sur les statistiques des « autres régions ». En effet, selon ce tableau, 79 % des résidents québécois des « autres régions » qui travaillent pour l'administration fédérale utilisent le plus souvent le français; il s'agit du même pourcentage que celui observé dans la région de Montréal, alors que ce pourcentage est de 9 % pour les Ontariens.

Tableau 9
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
par grand secteur et par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Langue utilisée le plus souvent	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
		Total	Administration publique	Santé			Éducation
Français	71	79	93	80	72	79	73
Français et anglais	10	5	4	7	4	9	9
Anglais	19	15	4	14	24	12	18
Total	100	100	100	100	100	100	100
N	1 328 100	434 400	69 335	223 190	141 875	25 660	1 788 160

b) Autres régions du Québec

Langue utilisée le plus souvent	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
		Total	Administration publique	Santé			Éducation
Français	95	95	97	97	92	62	94
Français et anglais	2	1	1	1	1	7	2
Anglais	3	3	2	2	7	31	4
Total	100	100	100	100	100	100	100
N	1 166 085	458 325	94 880	234 825	128 620	61 010	1 685 420

Tableau 10
Pourcentage de travailleurs de l'administration fédérale
selon le lieu de résidence par lieu de travail en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Lieu de travail	Lieu de résidence			N
	Québec	Ontario	Ailleurs au Canada	
RMR de Montréal	100	0	0	25 685
Autres régions du Québec	76	24	0	61 105
Total	83	17	0	86 790

Tableau 11
Pourcentage de travailleurs de l'administration fédérale
qui travaillent le plus souvent en français
selon le lieu de résidence et le lieu de travail en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Lieu de travail	Lieu de résidence			Total
	Québec	Ontario	Ailleurs au Canada	
RMR de Montréal	79	— [†]	— [†]	79
Autres régions du Québec	79	9	— [†]	62
Total	79	9	— [†]	67

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

Le tableau 12 ajoute à la description de ce phénomène : 78 % des Ontariens travaillant pour l'administration fédérale au Québec parlent l'anglais à la maison. C'est dire que ces personnes travaillent dans leur langue, conformément à l'article 35 de la Loi sur les langues officielles¹⁴. Le rôle des établissements fédéraux dans la région de Gatineau pourrait aussi expliquer que l'anglais y soit plus utilisé. En fait, il est fort probable que ces établissements ne soient pas destinés uniquement à desservir le Québec, mais qu'ils aient plutôt des fonctions liées à l'ensemble de l'appareil fédéral. D'ailleurs, selon la désignation fédérale, la ville de Gatineau fait partie de la région de la capitale nationale.

Tableau 12
Pourcentage d'Ontariens travaillant pour l'administration fédérale
au Québec selon la langue parlée à la maison*

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Langue parlée à la maison	
Français	15
Anglais	78
Autre	7
Total	100
N	14 690

* Après exclusion de ceux qui parlent le français et l'anglais à la maison (moins de 1 %).

14. « 35. (1) Il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que : a) dans la région de la capitale nationale et dans les régions ou secteurs du Canada ou lieux à l'étranger désignés, leur milieu de travail soit propice à l'usage effectif des deux langues officielles tout en permettant à leur personnel d'utiliser l'une ou l'autre; » (Canada, 2014 : 15).

Il sera maintenant question de l'usage exclusif du français par grand secteur. Dans la RMR de Montréal, 43 % des travailleurs utilisent uniquement le français au travail (voir le tableau 13). Dans le secteur privé, ce pourcentage est de 39 %; il atteint 57 % dans le secteur public et 62 % dans l'administration publique. Dans les secteurs de la santé et de l'éducation, il est respectivement de 54 % et de 60 %. Dans l'administration fédérale, 27 % du personnel travaillent uniquement en français.

Dans les autres régions du Québec, une plus grande proportion de personnes travaillent uniquement en français : 77 % dans le secteur privé de même que pour l'ensemble des secteurs. Dans le secteur public québécois, 83 % travaillent uniquement en français. On observe sensiblement les mêmes pourcentages dans les sous-secteurs de l'administration publique, de la santé et de l'éducation, soit 82 %, 84 % et 83 %. L'administration fédérale se distingue encore : 30 % du personnel y travaillent uniquement en français.

Tableau 13
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent
le français selon l'usage exclusif par grand secteur
et par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
		Total	Administration publique	Santé			Éducation
Utilisation du français							
Uniquement	39	57	62	54	60	27	43
Régulièrement l'anglais	33	22	32	26	13	55	31
Total : le plus souvent	72	80	94	79	73	83	74
N	1 323 670	386 555	59 390	200 455	126 710	21 605	1 731 830

b) Autres régions du Québec

	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
		Total	Administration publique	Santé			Éducation
Utilisation du français							
Uniquement	77	83	82	84	83	30	77
Régulièrement l'anglais	18	12	16	13	9	33	17
Total : le plus souvent	95	96	98	97	92	62	94
N	1 171 465	409 315	79 850	211 405	118 060	49 500	1 630 280

LES SOUS-SECTEURS : L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Selon les sous-secteurs de l'administration publique, le pourcentage de personnes qui utilisent le plus souvent le français varie d'au plus deux points de pourcentage tant dans la RMR de Montréal que dans les autres régions. Dans la première, 94 % du personnel de l'administration provinciale et 92 % du personnel des administrations municipales travaillent le plus souvent en français (voir le tableau 14). Dans les autres régions du Québec, ces pourcentages sont respectivement de 98 % et de 96 %.

Quant à l'usage exclusif du français, il est moins présent dans la RMR de Montréal (voir le tableau 15) : 63 % y travaillent uniquement en français (64 % et 63 % selon les administrations) comparativement à 83 % dans les autres régions (82 % et 84 % selon les administrations). Cet écart reflète probablement la concentration de la communauté anglophone dans la région de Montréal.

Tableau 14
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans l'administration publique par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Langue utilisée le plus souvent	Administration publique		Total
	Provinciale	Municipale	
Français	94	92	93
Français et anglais	4	4	4
Anglais	3	4	4
Total	100	100	100
N	29 480	39 855	69 335

b) Autres régions du Québec

Langue utilisée le plus souvent	Administration publique		Total
	Provinciale	Municipale	
Français	98	96	97
Français et anglais	1	1	1
Anglais	1	3	2
Total	100	100	100
N	60 505	34 375	94 880

Tableau 15
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français selon l'usage exclusif dans l'administration publique par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Utilisation du français	Administration publique		Total
	Provinciale	Municipale	
Uniquement	64	63	63
Régulièrement l'anglais	30	29	30
Total : le plus souvent	94	92	93
N	29 480	39 855	69 335

b) Autres régions du Québec

Utilisation du français	Administration publique		Total
	Provinciale	Municipale	
Uniquement	82	84	83
Régulièrement l'anglais	15	12	14
Total : le plus souvent	98	96	97
N	60 505	34 375	94 880

LES SOUS-SECTEURS : LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Dans les services de santé et les services sociaux de la RMR de Montréal, le pourcentage de personnes qui travaillent le plus souvent en français avoisine les 80 % (voir le tableau 16). Le pourcentage le plus faible est observé dans les hôpitaux (76 %), et le plus élevé, dans les établissements résidentiels (85 %). Dans les autres régions, ces pourcentages sont plus élevés, atteignant 96 % et 97 %.

Dans la RMR de Montréal, l'usage exclusif du français est moins élevé dans le secteur de la santé : 48 % du personnel des hôpitaux et 45 % de celui des services ambulatoires travaillent seulement en français (voir le tableau 17). Dans les autres sous-secteurs, ce pourcentage varie de 62 % à 71 %. Dans les autres régions du Québec, les hôpitaux et les services ambulatoires sont aussi les sous-secteurs de la santé où l'usage exclusif du français est le plus faible : 82 % du personnel des hôpitaux et 79 % de celui des services ambulatoires travaillent seulement en français. Dans les autres sous-secteurs, ce pourcentage se situe entre 88 % et 92 %.

Tableau 16
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de la santé et des services sociaux
par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Langue utilisée le plus souvent	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Français	76	79	85	80	83	80
Français et anglais	7	8	4	6	6	7
Anglais	17	13	10	14	11	14
Total	100	100	100	100	100	100
N	83 705	54 570	34 135	17 175	33 605	223 190

b) Autres régions du Québec

Langue utilisée le plus souvent	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance Sociale	Garderies	Total
Français	97	96	96	96	97	97
Français et anglais	1	2	1	1	1	1
Anglais	2	2	2	3	2	2
Total	100	100	100	100	100	100
N	83 165	52 570	41 910	21 675	35 505	234 825

Tableau 17
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français
selon l'usage exclusif dans le secteur de la santé et des services sociaux
par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Utilisation du français	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Uniquement	48	45	67	62	71	55
Régulièrement l'anglais	28	34	19	18	12	25
Total : le plus souvent	76	79	85	80	83	80
N	83 705	54 570	34 135	17 175	33 605	223 190

b) Autres régions du Québec

Utilisation du français	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Uniquement	82	79	89	88	92	85
Régulièrement l'anglais	15	17	8	8	5	12
Total : le plus souvent	97	96	96	96	97	97
N	83 165	52 570	41 910	21 675	35 505	234 825

LES SOUS-SECTEURS : L'ÉDUCATION

Dans la RMR de Montréal, 81 % du personnel des écoles primaires et secondaires travaillent le plus souvent en français (voir le tableau 18). Ce pourcentage est plus faible dans les collèges (73 %), dans les autres écoles (70 %) et particulièrement dans les universités (50 %). Dans les autres régions du Québec, 90 % ou plus du personnel de tous les établissements d'enseignement travaillent le plus souvent en français.

Tableau 18
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de l'éducation par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Langue utilisée le plus souvent	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Français	81	73	50	70	61	72
Français et anglais	3	2	5	9	7	4
Anglais	16	25	45	21	33	24
Total	100	100	100	100	100	100
N	83 135	14 780	32 460	10 900	600	141 875

b) Autres régions du Québec

Langue utilisée le plus souvent	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Français	92	94	94	90	–†	92
Français et anglais	1	1	2	2	–†	1
Anglais	7	5	4	7	–†	7
Total	100	100	100	100	100	100
N	86 180	15 495	17 235	9 300	410	128 620

† Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations. On peut obtenir une approximation du nombre d'observations en divisant par cinq le nombre de cas indiqué dans le tableau.

Le personnel des écoles primaires et secondaires de la RMR de Montréal travaille en plus forte proportion exclusivement en français (73 %; voir le tableau 19). Il est suivi par celui des collèges (65 %), celui des autres écoles (47 %) – c'est-à-dire les écoles de commerce, d'informatique et de gestion – et celui des universités (30 %). Dans les autres régions, l'usage exclusif du français est plus fréquent (83 % en moyenne), mais les autres écoles et les universités se démarquent avec des pourcentages plus faibles, qui sont respectivement de 78 % et de 63 %.

Tableau 19
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent
le français selon l'usage exclusif dans le secteur de l'éducation
par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) RMR de Montréal

Utilisation du français	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Uniquement	73	65	30	47	46	60
Régulièrement l'anglais	8	8	20	23	15	12
Total : le plus souvent	81	73	50	70	61	72
N	83 135	14 780	32 460	10 900	600	141 875

b) Autres régions du Québec

Utilisation du français	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Uniquement	87	88	63	78	– [†]	83
Régulièrement l'anglais	4	6	31	13	– [†]	9
Total : le plus souvent	92	94	94	90	– [†]	92
N	86 180	15 495	17 235	9 300	410	128 620

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations. On peut obtenir une approximation du nombre d'observations en divisant par cinq le nombre de cas indiqué dans le tableau.

En somme, l'usage de l'anglais est plus fréquent dans la RMR de Montréal, et ce, dans tous les secteurs à l'exception de l'administration fédérale. Ce phénomène se manifeste par deux indicateurs : un pourcentage plus faible de personnes travaillent le plus souvent en français et un pourcentage plus élevé utilisent régulièrement l'anglais. L'unilinguisme est donc moins fréquent dans la RMR de Montréal. L'administration fédérale fait exception parce que plusieurs établissements fédéraux sont situés dans l'Outaouais et qu'un contingent relativement important d'Ontariens anglophones y travaille, comme on l'a vu plus haut.

Le tableau 20 ne porte que sur les francophones (selon la langue parlée à la maison). Il montre que même parmi les francophones, le pourcentage de ceux qui travaillent le plus souvent en français est plus faible dans la région de Montréal que dans les autres régions du Québec. L'écart entre la RMR de Montréal et les autres régions ne peut donc être attribué uniquement à la composition sociolinguistique de la main-d'œuvre montréalaise, puisque même les francophones y travaillent moins souvent en français. Toutefois, il est impossible de déterminer la part attribuable aux caractéristiques des activités économiques propres à une métropole, à une demande de service en anglais par la population ou encore à une proportion plus élevée de francophones qui utilisent l'anglais avec des supérieurs, collègues ou subordonnés.

Tableau 20
Pourcentage de travailleurs francophones (langue parlée à la maison)
qui utilisent le plus souvent le français au travail
par secteur et sous-secteur par région au Québec en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Région	
	Montréal	Autre
Secteur privé	87	96
Secteur public québécois	93	98
Administration provinciale	96	98
Administrations municipales	95	98
Hôpitaux	90	98
Services ambulatoires	91	98
Établissements résidentiels	95	98
Assistance sociale	94	98
Garderies	96	99
Écoles primaires et secondaires	95	96
Collèges	95	97
Universités	84	96
Autres écoles	91	95
Soutien à l'enseignement	— [†]	— [†]
Administration fédérale	87	84
Total	88	96

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

CHAPITRE 3 LA COMPARAISON 2001, 2006 ET 2011

L'usage des langues au travail évolue lentement, si bien que la comparaison des données des recensements de 2001 et de 2006¹⁵ ainsi que de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 risque peu de montrer un changement très marqué. Toutefois, puisque Statistique Canada a inclus une question sur la langue du travail pour la première fois en 2001, on ne peut comparer que ces années.

L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Les statistiques obtenues en 2011 et en 2006 sont proches de celles de 2001. Généralement, il n'y a aucune différence ou les écarts sont inférieurs à un point de pourcentage. Pour éviter une description de différences qui pourraient être dues à des erreurs de mesure¹⁶, à des erreurs d'échantillonnage (Statistique Canada, 2007) ou à des phénomènes conjoncturels qui ne révèlent pas de tendance, il a été décidé de commenter seulement les écarts de trois points de pourcentage ou plus. Par contre, les tableaux présenteront toutes les données.

Dans les grands secteurs, les pourcentages de personnes qui utilisent le plus souvent une ou l'autre langue ne varient pas plus de deux points de pourcentage quel que soit le secteur (voir le tableau 21). Par contre, le pourcentage de travailleurs de l'administration fédérale qui utilisent uniquement le français a diminué de trois points de 2001 à 2006; en contrepartie, le pourcentage de ceux qui utilisent régulièrement l'anglais a augmenté d'autant de points. Toutefois, les pourcentages de 2011 sont sensiblement les mêmes qu'en 2001, les écarts n'atteignant pas plus d'un pour cent.

15. La région métropolitaine de Montréal est définie à chaque recensement selon les limites géographiques déterminées par Statistique Canada. Il est approprié d'utiliser ou non un même territoire selon l'objectif de l'analyse. L'espace doit être le même si l'objectif est de déterminer un changement de vocation d'un espace, par exemple, de territoire agricole à banlieue. Par contre, lorsque l'objectif est d'étudier le comportement des personnes ou des établissements qui contribuent à l'activité socioéconomique d'une région métropolitaine, le territoire doit être ajusté en fonction de la localisation des personnes ou des établissements participant à l'activité de ce réseau métropolitain. S'ils sont de plus en plus loin du centre de la région métropolitaine, le territoire doit être agrandi sinon le territoire sera constant dans le temps, mais la région métropolitaine, qui est d'abord un réseau socioéconomique, ne le sera pas.

16. Par exemple, une codification ou des réponses erronées (voir Statistique Canada, 2009). En outre, en 2011, le questionnaire long des recensements a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages.

Dans l'administration provinciale (voir le tableau 22), l'usage régulier de l'anglais est passé de 23 % en 2001 à 20 % en 2011 au profit de l'usage exclusif du français, qui a augmenté de deux points de pourcentage, passant de 74 % à 76 %. Dans les hôpitaux, le pourcentage de personnes qui utilisent régulièrement l'anglais est passé de 18 % en 2001 à 22 % en 2006 (voir le tableau 23), puis a atteint 21 % en 2011. Dans les universités, 68 % travaillaient le plus souvent en français en 2001 comparativement à 65 % en 2011 (voir le tableau 24). L'unilinguisme français devient aussi moins fréquent : 46 % du personnel travaillaient uniquement en français en 2001, alors qu'ils étaient 41 % à le faire en 2011. Dans les « autres écoles », le changement s'opère en sens inverse : 58 % travaillaient uniquement en français en 2001 et 61 % en 2011. Dans le secteur du soutien à l'enseignement, la diminution de l'usage du français est particulièrement marquée : 78 % du personnel travaillaient le plus souvent en français en 2001 comparativement à 65 % en 2011. De plus, le pourcentage de ceux qui utilisent régulièrement l'anglais est passé de 8 % à 14 %. Ce changement peut s'expliquer par une augmentation importante du personnel dans ce secteur, qui est passé de 635 personnes en 2001 à 1 010 en 2011, soit une croissance de plus de 60 %. Il est possible que ce développement du soutien à l'enseignement se soit produit surtout dans le réseau scolaire anglophone, ce qui expliquerait l'usage croissant de l'anglais.

En somme, de 2001 à 2011, les changements observés atteignent généralement trois points de pourcentage dans quelques secteurs : l'administration provinciale, les hôpitaux, l'assistance sociale, les universités, les « autres écoles » et le soutien à l'enseignement. Dans l'administration provinciale et les « autres écoles », l'usage du français s'accroît, tandis que dans les hôpitaux, les universités et le soutien à l'enseignement l'anglais semble prendre de l'importance. Ces changements représentent environ trois points de pourcentage, à l'exception de celui observé dans le sous-secteur du soutien à l'enseignement.

Tableau 21
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
par grand secteur au Québec en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Ensemble du Québec	
			Total	Administration publique	Santé			Éducation
Français								
	2001	82	88	95	88	83	69	83
	2006	83	88	96	88	82	69	84
	2011	82	88	95	88	82	67	83
Français et anglais								
	2001	6	3	3	4	2	5	5
	2006	5	3	2	3	2	6	4
	2011	6	3	2	4	3	7	6
Anglais								
	2001	12	9	2	8	15	25	12
	2006	12	9	2	8	16	25	12
	2011	12	9	3	8	16	26	11
N								
	2001	2 371 170	703 845	134 350	349 115	220 380	65 910	3 140 925
	2006	2 495 135	795 885	139 220	411 880	244 785	71 090	3 362 110
	2011	2 494 185	892 725	164 215	458 015	270 495	86 670	3 473 580

b) Usage exclusif du français

	Année	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Ensemble du Québec	
			Total	Administration publique	Santé			Éducation
Uniquement								
	2001	58	72	72	71	73	32	60
	2006	57	71	73	70	71	29	59
	2011	58	71	74	70	71	31	61
Régulièrement l'anglais								
	2001	24	16	23	17	10	37	23
	2006	26	17	23	19	11	40	24
	2011	24	16	21	18	11	36	23
N								
	2001	2 371 170	703 845	134 350	349 115	220 380	65 910	3 140 925
	2006	2 495 135	795 885	139 220	411 880	244 785	71 090	3 362 110
	2011	2 494 185	892 725	164 215	458 015	270 495	86 670	3 473 580

Tableau 22
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans l'administration publique québécoise au Québec en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Administration publique		Total
		Provinciale	Municipale	
Français	2001	97	93	95
	2006	97	95	96
	2011	96	94	95
Français et anglais	2001	2	3	3
	2006	2	2	2
	2011	2	3	2
Anglais	2001	1	4	2
	2006	1	3	2
	2011	2	4	3
N	2001	73 815	60 535	134 350
	2006	77 090	62 130	139 220
	2011	89 985	74 230	164 215

b) Usage exclusif du français

	Année	Administration publique		Total
		Provinciale	Municipale	
Uniquement	2001	74	70	72
	2006	75	71	73
	2011	76	72	74
Régulièrement l'anglais	2001	23	23	23
	2006	22	24	23
	2011	20	21	21
N	2001	73 815	60 535	134 350
	2006	77 090	62 130	139 220
	2011	89 985	74 230	164 215

Tableau 23
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de la santé et des services sociaux
au Québec en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Français	2001	86	86	91	90	91	88
	2006	86	88	92	90	90	88
	2011	86	87	91	89	90	88
Français et anglais	2001	4	5	3	2	3	4
	2006	4	4	2	2	3	3
	2011	4	5	3	3	3	4
Anglais	2001	10	9	6	8	6	8
	2006	10	9	6	8	7	8
	2011	9	8	6	8	7	8
N	2001	139 700	80 980	57 285	28 860	42 290	349 115
	2006	154 020	94 290	73 100	30 640	59 830	411 880
	2011	166 870	107 140	76 045	38 850	69 110	458 015

b) Usage exclusif du français

	Année	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Uniquement	2001	67	61	79	79	83	71
	2006	65	61	79	76	82	70
	2011	65	62	79	77	82	70
Régulièrement l'anglais	2001	18	25	12	12	8	17
	2006	22	27	13	14	8	19
	2011	21	26	13	13	8	18
N	2001	139 700	80 980	57 285	28 860	42 290	349 115
	2006	154 020	94 290	73 100	30 640	59 830	411 880
	2011	166 870	107 140	76 045	38 850	69 110	458 015

Tableau 24
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de l'éducation au Québec en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Français	2001	87	84	68	78	78	83
	2006	87	84	67	80	86	82
	2011	87	84	65	79	65	82
Français et anglais	2001	2	2	3	5	4	2
	2006	1	1	3	4	3	2
	2011	2	2	4	6	4	3
Anglais	2001	12	14	30	17	18	15
	2006	12	14	30	16	11	16
	2011	11	15	31	15	31	16
N	2001	144 795	26 875	34 835	13 240	635	220 380
	2006	153 795	26 080	44 550	19 685	675	244 785
	2011	169 315	30 275	49 695	20 200	1 010	270 495

b) Usage exclusif du français

	Année	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Uniquement	2001	80	76	46	58	70	73
	2006	80	77	44	60	65	71
	2011	80	77	41	61	50	71
Régulièrement l'anglais	2001	7	8	22	21	8	10
	2006	7	7	24	20	21	11
	2011	6	7	24	19	14	11
N	2001	144 795	26 875	34 835	13 240	635	220 380
	2006	153 795	26 080	44 550	19 685	675	244 785
	2011	169 315	30 275	49 695	20 200	1 010	270 495

Un scénario semblable se produit dans les grands secteurs de la RMR de Montréal, où peu de changements sont observés. La variation des pourcentages de personnes qui utilisent le plus souvent le français ou le français et l'anglais ne dépasse pas trois points (voir le tableau 25) sauf dans l'administration fédérale : ce pourcentage a diminué, passant de 85 % en 2001 à 79 % en 2011. Le pourcentage des personnes qui utilisent régulièrement l'anglais a aussi diminué : il est passé de 55 % à 49 % pendant la même période. En contrepartie, le pourcentage des personnes qui utilisent le plus souvent l'anglais a augmenté, passant de 8 % à 12 %. Dans l'administration publique québécoise, le mouvement se produit en sens inverse : 59 % travaillaient uniquement en français en 2001 comparativement à 62 % en 2006 et à 63 % en 2011. Cette croissance est liée à une diminution de l'usage régulier de l'anglais, qui a atteint 33 % en 2001 et 30 % en 2011. Ce dernier changement s'observe tant dans l'administration provinciale que dans les administrations municipales.

Le pourcentage du personnel des hôpitaux qui utilise régulièrement l'anglais est passé de 24 % en 2001 à 28 % en 2011 (voir le tableau 27). Cette augmentation résulte en partie d'une diminution des personnes qui utilisent le plus souvent l'anglais. Dans les services ambulatoires, le pourcentage de personnes qui utilisent le plus souvent l'anglais diminue aussi; il est passé de 16 % en 2001 à 13 % en 2011. Dans le secteur de l'assistance sociale, l'usage prédominant du français est passé de 83 % à 80 %, et l'usage exclusif de 67 % à 62 %. Quant au personnel qui utilise les deux langues au travail, il s'accroît; il est passé de 3 % à 6 %. Dans les collèges, le personnel qui utilise le plus souvent l'anglais a augmenté, passant de 22 % à 25 % (voir le tableau 28). Dans les universités, l'usage prédominant du français diminue : il était de 53 % en 2001 et de 50 % en 2011. Il en est de même pour l'usage exclusif, qui est passé de 34 % en 2001 à 30 % en 2011. Dans les « autres écoles », l'usage prédominant du français diminue (73 % en 2001 et 70 % en 2011) au profit de l'usage prédominant des deux langues (6 % en 2001 et 9 % en 2011). En contrepartie, l'usage régulier de l'anglais diminue; il est passé de 26 % en 2001 à 23 % en 2011.

En somme, la place du français augmente dans l'administration publique québécoise, mais elle perd quelques points dans l'administration fédérale. Il ne se dégage pas de tendance claire dans le domaine de la santé, tandis que l'anglais prend plus de place dans le milieu de l'éducation, les changements étant en général de l'ordre de trois points de pourcentage dans ce dernier secteur.

Tableau 25
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
par grand secteur dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
			Total	Administration publique	Santé			Éducation
Français								
	2001	71	79	92	78	74	85	73
	2006	72	80	94	79	73	83	74
	2011	71	79	93	80	72	79	73
Français et anglais								
	2001	9	5	4	6	3	7	8
	2006	8	4	3	6	3	7	7
	2011	10	5	4	7	4	9	9
Anglais								
	2001	20	16	3	15	23	8	19
	2006	20	16	3	15	24	10	19
	2011	19	15	4	14	24	12	18
N								
	2001	1 254 385	337 655	57 635	169 330	110 690	18 605	1 610 645
	2006	1 323 660	386 545	59 390	200 460	126 695	21 590	1 731 795
	2011	1 328 100	434 400	69 335	223 190	141 875	25 660	1 788 160

b) Usage exclusif du français

	Année	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
			Total	Administration publique	Santé			Éducation
Uniquement								
	2001	40	58	59	55	61	30	43
	2006	39	57	62	54	60	27	43
	2011	41	58	63	55	60	30	45
Régulièrement l'anglais								
	2001	32	21	33	23	12	55	30
	2006	33	22	32	25	13	55	31
	2011	31	21	30	25	12	49	29
N								
	2001	1 254 385	337 655	57 635	169 330	110 690	18 605	1 610 645
	2006	1 323 660	386 545	59 390	200 460	126 695	21 590	1 731 795
	2011	1 328 100	434 400	69 335	223 190	141 875	25 660	1 788 160

Tableau 26
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans l'administration publique québécoise
dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Administration publique		Total
		Provinciale	Municipale	
Français	2001	94	91	92
	2006	95	93	94
	2011	94	92	93
Français et anglais	2001	4	5	4
	2006	3	3	3
	2011	4	4	4
Anglais	2001	2	4	3
	2006	2	3	3
	2011	3	4	4
N	2001	24 735	32 900	57 635
	2006	25 330	34 060	59 390
	2011	29 480	39 855	69 335

b) Usage exclusif du français

	Année	Administration publique		Total
		Provinciale	Municipale	
Uniquement	2001	60	59	59
	2006	62	61	62
	2011	64	63	63
Régulièrement l'anglais	2001	34	32	33
	2006	33	32	32
	2011	30	29	30
N	2001	24 735	32 900	57 635
	2006	25 330	34 060	59 390
	2011	29 480	39 855	69 335

Tableau 27
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de la santé et des services sociaux
dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Français	2001	74	77	85	83	84	78
	2006	76	79	86	82	82	79
	2011	76	79	85	80	83	80
Français et anglais	2001	7	8	5	3	5	6
	2006	6	6	4	4	5	6
	2011	7	8	4	6	6	7
Anglais	2001	19	16	10	13	11	15
	2006	18	15	10	14	13	15
	2011	17	13	10	14	11	14
N	2001	68 820	40 875	26 795	12 835	20 005	169 330
	2006	77 860	48 290	32 330	13 105	28 875	200 460
	2011	83 705	54 570	34 135	17 175	33 605	223 190

b) Usage exclusif du français

	Année	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Uniquement	2001	50	43	68	67	72	55
	2006	48	43	67	62	70	54
	2011	48	45	67	62	71	55
Régulièrement l'anglais	2001	24	34	17	17	12	23
	2006	27	36	19	20	13	25
	2011	28	34	19	18	12	25
N	2001	68 820	40 875	26 795	12 835	20 005	169 330
	2006	77 860	48 290	32 330	13 105	28 875	200 460
	2011	83 705	54 570	34 135	17 175	33 605	223 190

Tableau 28
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de l'éducation
dans la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Français	2001	80	75	53	73	— [†]	74
	2006	81	73	53	71	— [†]	73
	2011	81	73	50	70	61	72
Français et anglais	2001	3	3	3	6	— [†]	3
	2006	2	2	4	7	— [†]	3
	2011	3	2	5	9	7	4
Anglais	2001	17	22	44	21	— [†]	23
	2006	17	25	44	22	— [†]	24
	2011	16	25	45	21	33	24
N	2001	67 690	12 715	22 370	7 605	310	110 690
	2006	75 145	12 105	28 370	10 745	330	126 695
	2011	83 135	14 780	32 460	10 900	600	141 875

b) Usage exclusif du français

	Année	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Uniquement	2001	71	65	34	47	— [†]	61
	2006	72	64	33	47	— [†]	60
	2011	73	65	30	47	46	60
Régulièrement l'anglais	2001	9	10	19	26	— [†]	12
	2006	9	9	20	25	— [†]	13
	2011	8	8	20	23	15	12
N	2001	67 690	12 715	22 370	7 605	310	110 690
	2006	75 145	12 105	28 370	10 745	330	126 695
	2011	83 135	14 780	32 460	10 900	600	141 875

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations. On peut obtenir une approximation du nombre d'observations en divisant par cinq le nombre de cas indiqué dans le tableau.

LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC

Dans l'ensemble des grands secteurs, le seul changement notable à l'extérieur de la RMR de recensement de Montréal se produit dans l'administration fédérale, où 33 % du personnel utilisaient uniquement le français en 2001 comparativement à 30 % en 2006 (voir le tableau 29), mais il est remonté à 31 % en 2011. Il semble difficile de parler de tendance. Dans le secteur de l'éducation, le pourcentage du personnel des universités qui utilise uniquement le français est passé de 66 % en 2001 à 63 % en 2006 et 2011 (voir le tableau 32). En contrepartie, l'usage régulier de l'anglais augmente; il est passé de 27 % à 31 %. Dans les « autres écoles », la tendance s'inverse : le pourcentage de personnes qui utilisent le plus souvent le français augmente (passant de 86 % en 2001 à 90 % en 2006 et 2011), tandis que l'usage prédominant de l'anglais diminue (passant de 12 % en 2001 à 8 % en 2006 pour atteindre 7 % en 2011). Le pourcentage des personnes qui utilisent uniquement le français est passé de 72 % en 2001 à 76 % en 2006, puis s'est élevé à 78 % en 2011.

Tableau 29
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
par grand secteur à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
			Total	Administration publique	Santé			Éducation
Français								
	2001	94	95	97	97	92	63	94
	2006	95	96	98	97	92	62	94
	2011	95	95	97	97	92	62	94
Français et anglais								
	2001	2	1	1	1	1	4	2
	2006	2	1	1	1	1	6	2
	2011	2	1	1	1	1	7	2
Anglais								
	2001	3	3	2	2	7	32	4
	2006	3	3	1	2	7	32	4
	2011	3	3	2	2	7	31	4
N								
	2001	1 116 785	366 190	76 715	179 785	109 690	47 305	1 530 280
	2006	1 171 475	409 340	79 830	211 420	118 090	49 500	1 630 315
	2011	1 166 085	458 325	94 880	234 825	128 620	61 010	1 685 420

b) Usage exclusif du français

	Année	Secteur privé	Secteur public québécois			Administration fédérale	Total	
			Total	Administration publique	Santé			Éducation
Uniquement								
	2001	78	84	82	85	84	33	78
	2006	77	84	82	85	83	30	77
	2011	77	84	83	85	83	31	77
Régulièrement l'anglais								
	2001	16	11	15	11	8	31	15
	2006	18	12	16	12	9	33	17
	2011	17	12	14	12	9	31	16
N								
	2001	1 116 785	366 190	76 715	179 785	109 690	47 305	1 530 280
	2006	1 171 475	409 340	79 830	211 420	118 090	49 500	1 630 315
	2011	1 166 085	458 325	94 880	234 825	128 620	61 010	1 685 420

Tableau 30
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans l'administration publique québécoise
à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Administration publique		Total
		Provinciale	Municipale	
Français	2001	98	96	97
	2006	98	97	98
	2011	98	96	97
Français et anglais	2001	1	1	1
	2006	1	1	1
	2011	1	1	1
Anglais	2001	1	3	2
	2006	1	2	1
	2011	1	3	2
N	2001	49 080	27 635	76 715
	2006	51 760	28 070	79 830
	2011	60 505	34 375	94 880

b) Usage exclusif du français

	Année	Administration publique		Total
		Provinciale	Municipale	
Uniquement	2001	81	83	82
	2006	81	83	82
	2011	82	84	83
Régulièrement l'anglais	2001	17	12	15
	2006	17	13	16
	2011	15	12	14
N	2001	49 080	27 635	76 715
	2006	51 760	28 070	79 830
	2011	60 505	34 375	94 880

Tableau 31
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de la santé et des services sociaux
à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Français	2001	98	96	96	96	97	97
	2006	98	97	97	96	97	97
	2011	97	96	96	96	97	97
Français et anglais	2001	1	2	1	1	1	1
	2006	1	1	1	1	1	1
	2011	1	2	1	1	1	1
Anglais	2001	1	2	3	3	2	2
	2006	1	2	2	3	2	2
	2011	2	2	2	3	2	2
N	2001	70 880	40 105	30 490	16 025	22 285	179 785
	2006	76 160	46 000	40 770	17 535	30 955	211 420
	2011	83 165	52 570	41 910	21 675	35 505	234 825

b) Usage exclusif du français

	Année	Hôpitaux	Services ambulatoires	Établissements résidentiels	Assistance sociale	Garderies	Total
Uniquement	2001	84	80	88	88	93	85
	2006	82	80	88	86	93	85
	2011	82	79	89	88	92	85
Régulièrement l'anglais	2001	14	16	7	7	4	11
	2006	16	17	8	10	4	12
	2011	15	17	8	8	5	12
N	2001	70 880	40 105	30 490	16 025	22 285	179 785
	2006	76 160	46 000	40 770	17 535	30 955	211 420
	2011	83 165	52 570	41 910	21 675	35 505	234 825

Tableau 32
Pourcentage de travailleurs selon l'usage des langues au travail
dans le secteur de l'éducation
à l'extérieur de la RMR de Montréal en 2001, 2006 et 2011

Recensements de 2001, de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

a) Langue utilisée le plus souvent

	Année	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Français	2001	92	92	93	86	— [†]	92
	2006	92	94	94	90	— [†]	92
	2011	92	94	94	90	— [†]	92
Français et anglais	2001	1	1	2	2	— [†]	1
	2006	1	1	2	2	— [†]	1
	2011	1	1	2	2	— [†]	1
Anglais	2001	7	7	5	12	— [†]	7
	2006	8	5	4	8	— [†]	7
	2011	7	5	4	7	— [†]	7
N	2001	77 105	14 160	12 465	5 635	325	109 690
	2006	78 650	13 975	16 180	8 940	345	118 090
	2011	86 180	15 495	17 235	9 300	410	128 620

b) Usage exclusif du français

	Année	Écoles primaires et secondaires	Collèges	Universités	Autres écoles	Soutien à l'enseignement	Total
Uniquement	2001	88	86	66	72	— [†]	84
	2006	87	88	63	76	— [†]	83
	2011	87	88	63	78	— [†]	83
Régulièrement l'anglais	2001	4	7	27	14	— [†]	8
	2006	5	6	31	14	— [†]	9
	2011	4	6	31	13	— [†]	9
N	2001	77 105	14 160	12 465	5 635	325	109 690
	2006	78 650	13 975	16 180	8 940	345	118 090
	2011	86 180	15 495	17 235	9 300	410	128 620

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations. On peut obtenir une approximation du nombre d'observations en divisant par cinq le nombre de cas indiqué dans le tableau.

À l'extérieur de la RMR de Montréal, on n'observe des changements que dans le secteur de l'éducation : le personnel des universités utilise davantage l'anglais, tandis que le personnel des « autres écoles » utilise davantage le français.

CHAPITRE 4

LA COMPOSITION LINGUISTIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE : LANGUE DU TRAVAIL ET LANGUE PARLÉE À LA MAISON

La plupart des travaux réalisés sur la relation entre la langue maternelle ou la langue parlée à la maison et la langue utilisée au travail ont montré, entre autres, que les deux premières sont liées à la troisième. Il semble que chaque groupe linguistique préfère en général travailler dans la langue qu'il maîtrise le mieux (Québec, 1972 : 18; Béland, 2004 : 11). Il est donc possible que l'usage différencié des langues dans les secteurs et sous-secteurs d'activité s'explique par la représentation plus ou moins marquée des groupes linguistiques dans les secteurs et sous-secteurs plutôt que par les caractéristiques de leurs activités. Il importe de préciser que la présente section ne portera que sur la RMR de Montréal parce que les anglophones et allophones sont trop peu nombreux dans les autres régions pour qu'il soit possible de faire une analyse par sous-secteur.

À titre d'indicateur de la relation entre la langue la mieux connue et la plus utilisée sur le marché du travail, il est préférable d'utiliser la langue parlée à la maison plutôt que la langue maternelle. En effet, puisque 51 %¹⁷ des travailleurs de langue maternelle tierce parlent à la maison l'une des deux langues publiques du Québec, c'est-à-dire le français ou l'anglais, il est possible de déterminer laquelle ils connaissent le mieux (Béland, 2004 : 10).

Le tableau 33 confirme la relation entre la langue parlée à la maison¹⁸ et celles utilisées au travail : 88 % des francophones utilisent le plus souvent le français au travail comparativement à 23 % parmi les anglophones et à 50 % parmi les allophones. Puisque les groupes linguistiques ne sont pas répartis équitablement entre les secteurs (l'annexe II présente la composition linguistique des secteurs), il est possible que l'usage plus ou moins marqué du français dans chacun des groupes ne soit pas dû uniquement aux caractéristiques de leurs activités, mais aussi à la composition linguistique de leur main-d'œuvre.

17. Si l'on tient compte des personnes qui ont déclaré une seule langue.

18. Le traitement des réponses multiples est présenté à l'annexe I.

Tableau 33
Pourcentage de travailleurs selon la langue parlée le plus souvent
au travail par langue parlée le plus souvent à la maison
dans la RMR de Montréal en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Langue parlée le plus souvent à la maison	Langue utilisée le plus souvent au travail			Total	
	Français	Français et anglais	Anglais	%	N
Français	88	6	6	100	1 297 750
Français et anglais	40	43	17	100	10 905
Anglais	23	15	62	100	310 505
Autre	50	15	35	100	168 320
Total	73	9	18	100	1 787 480

L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Le tableau 34 présente le pourcentage de personnes qui utilisent le plus souvent le français au travail selon la langue parlée à la maison. La composition linguistique des secteurs d'activité ne peut expliquer à elle seule l'usage différencié des langues au travail. En effet, l'usage du français varie selon les secteurs, même parmi les francophones, les anglophones et les allophones¹⁹. Ainsi, si ces groupes influencent l'usage des langues, les secteurs ont aussi un effet sur les pratiques langagières : 87 % des francophones du secteur privé et 88 % de ceux de l'administration fédérale utilisent le plus souvent le français comparativement à 93 % des francophones du secteur public québécois. L'usage varie aussi à l'intérieur de ce dernier secteur. Les administrations provinciale et municipales sont parmi les secteurs où l'usage du français est le plus élevé (respectivement 96 % et 95 %), tandis que les universités constituent le milieu où il est le moins courant (84 %).

19. Le tableau II.2 de l'annexe II présente les pourcentages ajustés de personnes qui utilisent le plus souvent le français. Ces pourcentages sont ceux qui auraient été observés si la composition linguistique des secteurs avait été la même. Ils confirment que la composition linguistique ne suffit pas à expliquer les différences entre les secteurs, les pourcentages ajustés variant aussi selon les secteurs.

Tableau 34²⁰
Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent le français au travail
par langue parlée à la maison* et par sous-secteur d'activité économique
dans la RMR de Montréal en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Langue parlée à la maison			Total
	Français	Anglais	Autre	
Secteur privé	87	24	48	71
Secteur public québécois	93	18	59	79
Administration provinciale	96	55	81	94
Administrations municipales	95	52	76	92
Hôpitaux	90	18	57	76
Services ambulatoires	92	27	58	79
Établissements résidentiels	95	23	70	86
Assistance sociale	94	16	59	81
Garderies	96	22	73	83
Écoles primaires et secondaires	95	14	65	81
Collèges	94	7	47	73
Universités	84	8	22	50
Autres écoles	90	19	41	70
Soutien à l'enseignement	— [†]	— [†]	— [†]	67
Administration fédérale	88	42	56	79
Total	88	23	50	73

* Les personnes qui parlent le français et l'anglais à la maison sont exclues parce que l'approximation du nombre d'observations est inférieure à 100 dans la plupart des secteurs.

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

20. Les nombres de cas sont présentés au tableau II.2 de l'annexe II. Les pourcentages des tableaux suivants sont calculés à partir des mêmes nombres.

Parmi les anglophones, la situation est inversée : l'usage du français est plus fréquent dans le secteur privé (24 %) que dans le secteur public québécois (18 %). Ce phénomène n'est pas dû à l'administration publique, mais aux autres sous-secteurs. Comme chez les francophones, les administrations publiques favorisent davantage le français : 55 % des anglophones de l'administration provinciale, 52 % de ceux qui œuvrent dans les administrations municipales et 42 % de ceux qui travaillent pour l'administration fédérale utilisent le plus souvent le français. Les pourcentages les plus faibles sont observés dans le secteur de l'enseignement, particulièrement dans les collèges (7 %) et les universités (8 %). Il est fort possible que la plupart travaillent en anglais dans des établissements de langue anglaise. Le pourcentage d'allophones qui utilisent le plus souvent le français est plus élevé dans le secteur public (59 %) que dans le secteur privé (48 %). Les administrations publiques sont aussi des lieux privilégiés en ce qui a trait à l'usage du français : le pourcentage des personnes qui utilisent le plus souvent le français atteint 81 % dans l'administration provinciale, 76 % dans les administrations municipales et 56 % dans l'administration fédérale. C'est dans les universités que le français est le moins courant (22 %). Les personnes qui parlent le français et l'anglais à la maison sont absentes de ce tableau, puisque l'approximation du nombre de cas dans l'échantillon est inférieure à 100 dans la majorité des secteurs.

Les statistiques sur l'unilinguisme français accentuent les différences entre les sous-secteurs. Parmi les francophones, l'unilinguisme français est moins fréquent dans l'administration fédérale (35 %; voir le tableau 35) que dans le secteur privé (52 %) et le secteur public québécois (70 %). Dans les administrations provinciale et municipales, l'unilinguisme atteint respectivement 66 % et 67 %.

Tableau 35
Répartition du pourcentage de travailleurs qui utilisent
le plus souvent le français au travail selon l'usage exclusif
par langue parlée le plus souvent à la maison et par secteur
d'activité économique dans la RMR de Montréal en 2011*

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Langue parlée à la maison					
	Français		Anglais		Autre	
	Français au travail		Français au travail		Français au travail	
	Uniquement	Régulièrement l'anglais	Uniquement	Régulièrement l'anglais	Uniquement	Régulièrement l'anglais
Secteur privé	52	35	6	18	26	22
Secteur public québécois	70	24	7	11	40	20
Administration provinciale	66	30	30	26	51	30
Administrations municipales	67	29	18	34	51	25
Hôpitaux	59	31	7	11	33	24
Services ambulatoires	55	37	6	20	26	32
Établissements résidentiels	75	20	10	13	54	17
Assistance sociale	74	20	6	10	43	16
Garderies	85	11	8	13	57	16
Écoles primaires et secondaires	87	9	8	6	55	10
Collèges	84	10	5	2	39	8
Universités	52	32	3	5	10	13
Autres écoles	63	27	4	15	23	18
Soutien à l'enseignement	—†	—†	—†	—†	—†	—†
Administration fédérale	35	53	8	35	22	34
Total	56	32	7	17	29	22

* Les personnes qui parlent le français et l'anglais à la maison sont exclues parce que l'approximation du nombre d'observations est inférieure à 100 dans la plupart des secteurs.

† Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

Au total, 7 % des anglophones travaillent uniquement en français. Selon les secteurs, ce pourcentage varie d'au plus sept points, se maintenant entre 3 % et 10 % à l'exception des administrations provinciale et municipales, où il atteint respectivement 30 % et 18 %. Vingt-neuf pour cent (29 %) de l'ensemble des allophones travaillent uniquement en français comparativement à 51 % de ceux qui travaillent dans les administrations provinciale et municipales. Les universités et l'administration fédérale présentent les plus faibles pourcentages, soit respectivement 10 % et 22 %.

En résumé, dans la RMR de Montréal, la langue parlée à la maison et la langue du travail sont liées, si bien qu'en général, les francophones et les anglophones peuvent travailler dans leur langue peu importe le secteur. Les administrations publiques provinciale et municipales font exception : plus de la moitié des anglophones de ces administrations travaillent le plus souvent en français, soit 55 % dans l'administration provinciale et 52 % dans les administrations municipales. Dans l'administration fédérale, 42 % des anglophones travaillent le plus souvent en français; c'est moins que dans les administrations québécoises (55 %), mais davantage que dans le secteur privé (24 %).

L'analyse révèle aussi que l'usage exclusif du français au travail est plus fréquent dans les administrations provinciale et municipales que dans l'administration fédérale et le secteur privé, et ce, quel que soit le groupe linguistique (voir le tableau 35). En effet, chez les francophones, 66 % des travailleurs de l'administration provinciale et 67 % de ceux des administrations municipales utilisent uniquement le français, comparativement à 35 % pour les travailleurs de l'administration fédérale et à 52 % pour ceux du secteur privé. En ce qui concerne les anglophones, 30 % des travailleurs de l'administration provinciale et 18 % de ceux des administrations municipales utilisent uniquement le français, alors que pour les travailleurs de l'administration fédérale et du secteur privé ces pourcentages sont respectivement de 8 % et de 6 %. Pour les allophones, 51 % des travailleurs de l'administration provinciale et de ceux des administrations municipales utilisent uniquement le français, comparativement à 22 % des travailleurs de l'administration fédérale et à 26 % de ceux du secteur privé.

L'USAGE DE L'ANGLAIS AU TRAVAIL PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Les deux tableaux suivants sont présentés sous la même forme que les deux précédents, mais ils portent sur l'usage de l'anglais. Le premier (voir le tableau 36) montre le pourcentage de personnes qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail selon la langue parlée à la maison. Étant donné qu'au plus 15 % des francophones, des anglophones et des allophones utilisent le plus souvent les deux langues (voir le tableau 33), il apporte peu d'information nouvelle, les statistiques sur l'usage de l'anglais étant pratiquement l'inverse de celles sur l'usage du français. Par contre, le deuxième tableau (voir le tableau 37) distingue ceux qui travaillent exclusivement en anglais. Parmi les francophones, 1 % travaille exclusivement en anglais comparativement à 28 % parmi les anglophones. L'usage exclusif de leur langue au travail est donc plus fréquent parmi les francophones (56 %; voir le tableau 35) que parmi les anglophones.

La présence plus marquée de l'anglais dans le réseau scolaire anglophone, déjà révélée, est aussi mise en évidence par l'unilinguisme. Les pourcentages les plus élevés sont observés dans ce réseau : l'unilinguisme anglais atteint 44 % dans les écoles primaires et secondaires et 52 % dans les collèges et les universités. Vingt-trois pour cent (23 %) des allophones travaillent uniquement en anglais; cet unilinguisme est le plus marqué dans les collèges (30 %) et les universités (52 %) et le moins présent dans l'administration provinciale (7 %).

Tableau 36
Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail
par langue parlée à la maison* et par sous-secteur d'activité économique
dans la RMR de Montréal en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Langue parlée à la maison			Total
	Français	Anglais	Autre	
Secteur privé	6	60	36	19
Secteur public québécois	4	70	29	15
Administration provinciale	1	32	9	3
Administrations municipales	2	36	16	4
Hôpitaux	6	64	28	17
Services ambulatoires	3	57	24	13
Établissements résidentiels	2	68	23	10
Assistance sociale	3	71	27	14
Garderies	1	61	18	11
Écoles primaires et secondaires	3	78	26	16
Collèges	4	89	47	25
Universités	12	88	68	45
Autres écoles	5	67	38	21
Soutien à l'enseignement	— [†]	— [†]	— [†]	33
Administration fédérale	5	41	25	12
Total	6	62	35	18

* Les personnes qui parlent le français et l'anglais à la maison sont exclues parce que l'approximation du nombre d'observations est inférieure à 100 dans la plupart des sous-secteurs.

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

Tableau 37
Pourcentage de travailleurs qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail
selon l'usage exclusif par langue parlée à la maison* et par sous-secteur
d'activité économique dans la RMR de Montréal en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Langue parlée à la maison					
	Français		Anglais		Autre	
	Anglais au travail		Anglais au travail		Anglais au travail	
	Uniquement	Régulièrement le français	Uniquement	Régulièrement le français	Uniquement	Régulièrement le français
Secteur privé	1	5	27	34	23	13
Secteur public québécois	1	3	35	35	20	9
Administration provinciale	1	0	19	13	7	2
Administrations municipales	1	1	18	18	14	2
Hôpitaux	1	5	20	44	14	14
Services ambulatoires	1	2	21	37	15	10
Établissements résidentiels	1	1	41	27	17	6
Assistance sociale	1	2	38	33	20	8
Garderies	1	0	29	32	12	6
Écoles primaires et secondaires	1	2	44	34	19	8
Collèges	1	3	52	36	30	17
Universités	3	9	52	35	52	15
Autres écoles	1	3	38	30	27	11
Soutien à l'enseignement	—†	—†	—†	—†	—†	—†
Administration fédérale	1	4	16	25	12	12
Total	1	4	28	34	23	12

* Les personnes qui parlent le français et l'anglais à la maison sont exclues parce que l'approximation du nombre d'observations est inférieure à 100 dans la plupart des secteurs.

† Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

Le marché du travail étant l'un des principaux facteurs d'intégration sociale et linguistique, l'usage du français ou de l'anglais au travail par les allophones est donc un indicateur de leur orientation linguistique dans le domaine public et aussi un indicateur de réussite de la politique linguistique québécoise visant le développement d'une société de langue française. Le tableau 38 résume l'information sur l'usage des langues au travail par les allophones. En 2011, 50 % des allophones de la RMR de Montréal utilisaient le plus souvent le français au travail et 35 % l'anglais (15 % utilisaient donc le plus souvent le français et l'anglais²¹). Le français est plus présent que l'anglais dans tous les sous-secteurs à l'exception des universités, où 22 % des allophones utilisent le plus souvent le français, mais 68 % le plus souvent l'anglais. Dans les collèges, le

21. Moins d'un pour cent utilisent le plus souvent une langue tierce.

français et l'anglais sont utilisés aussi fréquemment (47 %). Les administrations publiques québécoises se démarquent aussi parce que le français y est plus fréquent qu'ailleurs : plus de 75 % du personnel allophone travaillent le plus souvent en français et moins de 17 % le plus souvent en anglais. L'unilinguisme met en évidence le même phénomène : 52 % des allophones travaillant dans les universités utilisent uniquement l'anglais et 10 % uniquement le français. Au contraire, dans les administrations publiques, au plus 14 % travaillent uniquement en anglais, mais 51 % utilisent uniquement le français.

Tableau 38²²
Pourcentage d'allophones (langue parlée à la maison)
selon l'usage du français et de l'anglais au travail par sous-secteur
dans la RMR de Montréal en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Français au travail			Anglais au travail		
	Le plus souvent	Uniquement	Régulièrement l'anglais	Le plus souvent	Uniquement	Régulièrement le français
Secteur privé	48	26	22	36	23	13
Secteur public québécois	59	40	20	29	20	9
Administration provinciale	81	51	30	9	7	2
Administrations municipales	76	51	25	16	14	2
Hôpitaux	57	33	24	28	14	14
Services ambulatoires	58	26	32	24	15	10
Établissements résidentiels	70	54	17	23	17	6
Assistance sociale	59	43	16	27	20	8
Garderies	73	57	16	18	12	6
Écoles primaires et secondaires	65	55	10	26	19	8
Collèges	47	39	8	47	30	17
Universités	22	10	13	68	52	15
Autres écoles	41	23	18	38	27	11
Soutien à l'enseignement	— [†]	— [†]	— [†]	— [†]	— [†]	— [†]
Administration fédérale	56	22	34	25	12	12
Total	50	29	22	35	23	12

[†] Ces pourcentages pourraient être calculés sur moins de 100 observations.

22. La différence entre 100 et la somme du pourcentage des personnes qui travaillent le plus souvent en français et du pourcentage de celles qui travaillent le plus souvent en anglais correspond au pourcentage de celles qui travaillent le plus souvent à la fois en français et en anglais.

CONCLUSION

La présente étude a mis en lumière que les travailleurs du secteur public québécois utilisent davantage le français que ceux du secteur privé et de l'administration fédérale. Elle démontre également que la zone d'unilinguisme français y est plus importante. La place plus marquée du français dans l'administration provinciale que fédérale n'est pas étonnante, puisque la Charte de la langue française favorise l'usage du français, alors que la Loi sur les langues officielles favorise plutôt l'usage des deux langues officielles du Canada.

À l'intérieur du secteur public, les administrations provinciale et municipales sont des lieux privilégiés, car le pourcentage de personnes qui utilisent le plus souvent le français et le pourcentage de celles qui utilisent uniquement le français y sont les plus élevés. Il y a même eu une augmentation de 2001 à 2011 dans la RMR de Montréal. Les universités sont, au contraire, le milieu où le français est le moins utilisé. Ces données font écho aux perceptions d'un usage croissant de l'anglais dans le domaine de l'enseignement universitaire et de la place importante de l'anglais dans la recherche scientifique aux cycles supérieurs au Québec, perceptions qui ont été mises en évidence par une recherche récente du Conseil supérieur de la langue française (Dion, 2012²³). L'analyse des données pour la RMR de Montréal selon la langue parlée à la maison par les travailleurs confirme ces propos. En effet, parmi les francophones, les anglophones et les allophones, ceux qui travaillent le plus en français se trouvent dans les administrations provinciale ou municipales et ceux qui travaillent le moins en français, dans le secteur universitaire.

L'usage moins important du français dans les sous-secteurs de l'éducation et de la santé s'explique par la présence de réseaux linguistiques. En effet, le fait que les systèmes d'éducation et de santé sont chacun structurés en deux réseaux linguistiques permet à la plupart des travailleurs d'utiliser la langue qu'ils connaissent le mieux. Ces réseaux feraient en sorte que les travailleurs et clients francophones se retrouveraient généralement dans le réseau francophone et les clients et travailleurs anglophones, dans le réseau anglophone. L'usage des langues au travail par les travailleurs francophones et anglophones des sous-secteurs de l'éducation et de la santé, tel que le montrent les tableaux 34 et 36, confirmerait cette hypothèse.

23. Voir aussi Corriveau (2013).

La comparaison des statistiques de 2001, de 2006 et de 2011²⁴ ne permet pas de dégager une tendance relativement à l'usage des langues parmi l'ensemble des secteurs : les changements, qui en général ne dépassent pas quatre points de pourcentage, sont parfois au profit du français, parfois au profit de l'anglais. Dans la RMR de Montréal, l'usage du français a augmenté dans l'administration provinciale et les services de santé ambulatoires, mais il a diminué dans l'administration fédérale, l'assistance sociale, les universités et les « autres écoles ». Dans les autres régions du Québec, l'usage du français a diminué dans les universités, tandis qu'il est plus utilisé dans les « autres écoles ». Toutefois, la diminution de l'usage du français dans les universités semble une constante.

Les travailleurs œuvrant au sein des administrations provinciale et municipales utilisent dans plus de 90 % des cas le plus souvent le français. Ce constat ne permet cependant pas de conclure que l'exemplarité de l'État, en matière linguistique, est acquise, ni qu'elle est optimale dans toutes les situations. Pour raffiner et nuancer ce portrait, d'autres analyses devront être produites, et ce, autant du côté des entreprises publiques que privées. Afin de mieux comprendre l'usage des langues par les travailleurs des différents secteurs, ces analyses devront aborder des dimensions telles que les contraintes organisationnelles liées aux activités propres aux différentes entreprises, la qualité de la langue ainsi que les politiques d'embauche (équité d'accès et exigences linguistiques).

24. Il importe de rappeler, à cet égard, les réserves qui existent quant aux comparaisons des estimations obtenues de l'ENM et du questionnaire long du recensement de 2006 (voir note 7).

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, Paul (2004). *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 54 p.
- BÉLAND, Paul (1991). *L'usage du français au travail : situation et tendances*, Québec, Conseil de la langue française, 205 p.
- CANADA (2012). *Codification. Loi sur les langues officielles, L.R.C., 1985, ch. 31 (4^e suppl.)*, [En ligne], dernière modification le 16 mars 2012, à jour au 6 février 2014, [Ottawa], Ministre de la Justice. [<http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/O-3.01.pdf>] (6 février 2014).
- CASTONGUAY, Charles (2003). « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », dans Michel VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, p. 232-253.
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1992). *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 136 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2013). *Redynamiser la politique linguistique du Québec. Avis à la ministre responsable de la Charte de la langue française*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 143 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2005). *Le français, langue normale et habituelle du travail. Avis à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 55 p.
- CORRIVEAU, Émilie (2013). « La science en français – “L'anglais, c'est l'esperanto” », *Le Devoir*, samedi 14 décembre 2013, p. H4.
- DION, Jennifer (2012). *Le défi de former une relève scientifique d'expression française : l'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 224 p.
- KAUFMAN, Robert L. et Paul G. SCHERVISH (1986). « Using Adjusted Crosstabulations to Interpret Log-Linear Relationships », *American Sociological Review*, vol. 51, n^o 5 (octobre), p. 717-733.
- LAURIN, Camille (1977). *La politique québécoise de la langue française*, Québec, gouvernement du Québec, iv-67 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2008). *Rapport sur l'évaluation de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, Montréal, OQLF, 191 p.
- QUÉBEC (2014). *Charte de la langue française : RLRQ, chapitre C-11, à jour au 1^{er} février 2014*, [Québec], Éditeur officiel du Québec [En ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html] (21 février 2014).
- QUÉBEC (2011). *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, [Québec], Gouvernement du Québec, 8 p.

- QUÉBEC (1996). *Le français langue commune : politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, Québec, Gouvernement du Québec, 9 p.
- QUÉBEC (1972). *La situation de la langue française au Québec : rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Livre 1 : La langue du travail*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 379 p.
- RÉGIE DU BÂTIMENT (2012). *Notre mission, notre vision, nos valeurs*, [En ligne]. [<http://www.rbq.gouv.qc.ca/la-rbq/notre-mission-notre-vision-nos-valeurs.html>] (août 2012).
- REYNOLDS, Henri T. (1977). *The Analysis of Cross-Classification*, New York, The Free Press, 252 p.
- STATISTIQUE CANADA (2012). *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada*, n° 12-501-X, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 833 p.
- STATISTIQUE CANADA (2009). *Qualité des données : erreurs dans les données du recensement* [En ligne], mis à jour le 20 novembre 2009. [<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/overview-aperçu/pop7-fra.cfm#02>] (25 février 2014).
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Annexe B. Qualité des données, échantillonnage et pondération, confidentialité et arrondissement aléatoire*, [En ligne], mis à jour le 11 décembre 2007. [<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/app-ann002-fra.cfm>] (25 février 2014).
- THIBAUDIN, Henri (2011). *L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et des administrations publiques*, Montréal, Institut de recherche en économie contemporaine, 61 p.

ANNEXE I INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LA BANQUE DE DONNÉES

LES LANGUES DU TRAVAIL

Les personnes qui utilisent au travail conjointement une langue officielle canadienne et une langue non officielle ont été regroupées avec celles qui ont affirmé utiliser seulement une langue ou deux langues officielles étant donné que l'usage conjoint est relativement rare : 0,4 % des travailleurs disent utiliser le plus souvent une langue officielle et une langue non officielle, et 0,6 % régulièrement une langue officielle et une langue non officielle. Les catégories de langues du travail utilisées le plus souvent et utilisées régulièrement sont donc les suivantes :

- Français : français, « français et langue non officielle »;
- Français et anglais : français et anglais, « français et anglais et langue non officielle »;
- Anglais : anglais, « anglais et langue non officielle ».

LES LANGUES PARLÉES À LA MAISON

Les réponses multiples comprenant une langue non officielle canadienne à la question du recensement sur les langues parlées à la maison ont été regroupées avec les réponses correspondant aux langues publiques du Québec, soit le français et l'anglais. Dans cette étude, les langues parlées à la maison sont donc regroupées en quatre catégories : le français, le français et l'anglais, l'anglais, et les autres langues. Ce regroupement est sociologiquement pertinent puisque, en général, une réponse multiple qui comprend une langue tierce indique une étape d'un transfert linguistique vers une langue publique. Une répartition égale entre les langues mentionnées laisse entendre que la moitié des personnes qui ont donné de telles réponses adopteront finalement une langue tierce et l'autre moitié une langue publique, alors que les transferts linguistiques se font généralement vers une langue publique.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les secteurs d'activité économique sont définis par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de Statistique Canada. Les limites de la distinction des secteurs public et privé sont présentées dans l'introduction de la présente étude. Les codes du SCIAN qui ont été utilisés sont énumérés ci-dessous.

Éducation

6111 Écoles primaires et secondaires

6112 Collèges communautaires et collèges

6113 Universités

6114 à 6116 Autres écoles

« Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des cours de formation en travail de bureau, en secrétariat et en sténographie; à dispenser des cours de formation portant sur tous les aspects de l'informatique, incluant la programmation, les progiciels, les systèmes administratifs informatisés, la technologie informatique, les opérations informatiques et la gestion des réseaux locaux; à offrir un éventail de cours et de séminaires abrégés de perfectionnement en gestion et de formation professionnelle » (Statistique Canada, 2012 : 442).

6117 Services de soutien à l'enseignement

« Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services non didactiques destinés à appuyer les méthodes et systèmes d'enseignement.

Exemple(s) illustratif(s)

- conseils pédagogiques
- écoles de développement personnel
- orientation professionnelle (sauf réhabilitation)
- programme d'échange d'étudiants
- tests pédagogiques » (Statistique Canada, 2012 : 447).

Santé et assistance sociale

621 Services de soins ambulatoires :

cabinets de médecins, de dentistes, de chiropraticiens, d'optométristes, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, d'audiologistes et autres praticiens de la santé.

622 Hôpitaux

623 Établissements résidentiels :

établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes, c'est-à-dire qui y sont logés et nourris habituellement pour un séjour prolongé et qui reçoivent des soins pour diverses raisons : âge, handicap, toxicomanie, troubles mentaux... (Statistique Canada, 2012 : 458).

- 624 Assistance sociale sans les services de garderie (6244)
« Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser de nombreux services d'aide directement à la clientèle. Ces services ne comprennent pas l'institutionnalisation ni l'hébergement, sauf pour une courte durée » (Statistique Canada, 2012 : 461). Cette classe comprend les services à l'enfance et à la jeunesse, aux personnes âgées, aux personnes ayant une incapacité, les services communautaires d'alimentation et d'hébergement, les services d'urgence et autres secours ainsi que les services de réadaptation professionnelle.
- 6244 Service de garderie

Administration fédérale

- 911 Administration publique fédérale

Administration provinciale

- 912 Administrations publiques provinciales et territoriales

Administrations municipales

- 913 Administrations publiques locales, municipales et régionales

Secteur privé

Tous les autres secteurs sauf les administrations publiques autochtones (914), les organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux (919). Les travailleurs de ces deux derniers secteurs sont exclus de l'étude.

ANNEXE II
COMPOSITION LINGUISTIQUE
DES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Tableau II.1
Composition linguistique en pourcentage de la main-d'œuvre
par sous-secteur dans la RMR de Montréal en 2011*

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Langue parlée à la maison				Total	
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	%	N
Secteur privé	71	1	18	10	100	1 328 095
Secteur public québécois	78	0	15	7	100	433 800
Administration provinciale	90	0	4	6	100	29 460
Administrations municipales	90	0	7	3	100	39 795
Hôpitaux	77	0	15	7	100	83 665
Services ambulatoires	77	1	15	7	100	54 520
Établissements résidentiels	81	0	10	8	100	34 080
Assistance sociale	80	0	14	6	100	17 085
Garderies	72	0	13	15	100	33 560
Écoles primaires et secondaires	80	0	15	5	100	83 095
Collèges	73	0	21	5	100	14 725
Universités	53	1	35	11	100	32 445
Autres écoles	69	0	21	10	100	10 830
Soutien à l'enseignement	61	0	31	7	100	540
Administration fédérale	79	0	15	6	100	25 585
Total	73	1	17	9	100	1 787 480

* Ce tableau présente les nombres de personnes dans la population. On peut obtenir une approximation du nombre réel de personnes dans l'échantillon en divisant par cinq les nombres inscrits dans le tableau.

Tableau II.2
Nombre de travailleurs par sous-secteur et par langue parlée
à la maison dans la RMR de Montréal en 2011*

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Langue parlée à la maison				Total
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Secteur privé	941 170	9 130	241 870	135 925	1 328 095
Secteur public québécois	336 270	1 695	64 865	30 970	433 800
Administration provinciale	26 585	70	1 115	1 690	29 460
Administrations municipales	35 930	25	2 625	1 215	39 795
Hôpitaux	64 360	380	12 905	6 020	83 665
Services ambulatoires	41 840	305	8 445	3 930	54 520
Établissements résidentiels	27 700	85	3 420	2 875	34 080
Assistance sociale	13 595	40	2 410	1 040	17 085
Garderies	24 240	145	4 300	4 875	33 560
Écoles primaires et secondaires	66 200	305	12 765	3 825	83 095
Collèges	10 820	15	3 095	795	14 725
Universités	17 235	275	11 380	3 555	32 445
Autres écoles	7 435	50	2 235	1 110	10 830
Soutien à l'enseignement	330	0	170	40	540
Administration fédérale	20 310	80	3 770	1 425	25 585
Total	1 297 750	10 905	310 505	168 320	1 787 480

* Ce tableau présente les nombres de personnes dans la population. On peut obtenir une approximation du nombre réel de personnes dans l'échantillon en divisant par cinq les nombres inscrits dans le tableau.

Tableau II.3
Pourcentage observé et ajusté²⁵ de travailleurs qui utilisent le plus souvent
le français au travail par sous-secteur d'activité économique
dans la RMR de Montréal en 2011

Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Secteur d'activité	Pourcentage	
	Observé	Ajusté*
Secteur privé	71	71
Secteur public québécois	79	79
Administration provinciale	94	91
Administrations municipales	92	89
Hôpitaux	76	74
Services ambulatoires	79	79
Établissements résidentiels	86	84
Assistance sociale	81	79
Garderies	83	85
Écoles primaires et secondaires	81	81
Collèges	73	74
Universités	50	57
Autres écoles	70	72
Soutien à l'enseignement	67	75
Administration fédérale	79	77
Total	73	73

* Pourcentages qui auraient été observés si les pourcentages de personnes selon la langue parlée à la maison avaient été les mêmes dans tous les sous-secteurs.

25. Les pourcentages ajustés sont obtenus par la procédure itérative d'ajustement proportionnel proposée par Deming et Stephan connue sous le signe « IPF ». Les ratios sont obtenus par les coefficients B de l'analyse de régression logistique (Reynolds, 1977 : 31-33; Kaufman et Schervish, 1986).

